

# Pratique de l'athlétisme dans le cadre des enseignements dispensés à l'Université d'ORLEANS

Version du 02 Septembre 2020.

En accord avec les directives et recommandations :

- ministérielles,
- fédérales,
- municipales,
- universitaires,



Protocole de reprise susceptible de modifications au regard de l'évolution des conditions sanitaires et des directives-recommandations.

- 1) Arrivée au stade avec le port du masque selon le cheminement des usagers ci-dessous :



- 2) L'accès ne pourra se faire qu'en présence de l'enseignant

- 3) Concernant la pratique : (règle de la FFA)



Respecter, en dehors du stade ou lors de l'échauffement, un espace de **2m** entre les pratiquants, sauf quand la nature même de l'épreuve ne le permet pas.



**Arriver en tenue de sport avec sa réserve d'eau, son masque, son gel hydro-alcoolique et sa serviette.**



**Conserver le matériel attribué pendant la séance** (engins de lancer, médecine ball, starting block...) et le nettoyer puis le désinfecter avant rangement.



**Même si les vestiaires peuvent être à nouveau accessibles, il est conseillé de continuer à se doucher chez soi**  
Mettre sa tenue de sport au lavage à 60° si possible et laisser ses chaussures de sport dans l'entrée.

- 4) Seul l'enseignant peut entrer dans le local à matériel et procède à sa distribution
- 5) En fin de séance après avoir désinfecté le matériel, les étudiants se lavent les mains à nouveau avant de ressortir du stade par le cheminement ci-dessus.

**Rappel :** Obligation de respecter les règles sanitaires fondamentales : distanciation d'un mètre minimum entre deux personnes en toutes circonstances, lavage régulier des mains avec du savon ou du gel hydro-alcoolique, utilisation de mouchoirs à usage unique

**Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'exclusion de l'étudiant concerné.**